



# **BULLETIN MUNICIPAL DES ISLETTAIS**

**FEVRIER 2018  
N°12**



## **Le dicton du mois**

Beau février c'est disette au grenier





## \*\*\* LE MOT DU MAIRE \*\*\*

Madame, Monsieur,

Nous abordons le dernier tiers de notre mandat. Ce n'est pas encore le moment de faire le bilan de notre action, il s'agit au contraire d'accélérer le mouvement pour mener à bien les projets étudiés au long de ces quatre années.

Le gros chantier de ce printemps concernera la réalisation du projet d'extension, de réhabilitation et de mise aux normes de notre salle communale. Les dix lots du marché ont été attribués et les travaux doivent commencer rapidement. Cela créera un désagrément momentané dans la mesure où la salle ne sera pas utilisable pendant la durée des travaux.

Nous avons aussi un autre projet immobilier qui concerne l'aménagement de nouveaux locaux techniques communaux à la Cardine, en remplacement du bâtiment actuel, où nos deux agents travaillent dans de très mauvaises conditions. Le permis de construire englobant la réhabilitation de l'ancienne maison du gardien est déposé et une demande de subvention est adressée à la Préfecture.

Nous allons également, avant la fin de cet hiver, réaliser des plantations d'arbres et d'arbustes d'ornement, à la Mairie, près de l'église et devant l'aire de stationnement à proximité de l'école.

Concernant l'assainissement individuel, le Syndicat Germain Guérard et le bureau d'études SOLEST ont procédé à l'étude des installations des propriétaires ayant signé une convention. Les devis de mise aux normes doivent être établis pour avril. Les propriétaires auront ensuite à se prononcer et à signer une seconde convention pour réaliser les travaux qui devraient intervenir à partir de septembre.

Un protocole « Participation citoyenne » est également en cours d'élaboration avec la gendarmerie, dans le but d'améliorer la sécurité des personnes et des biens.

Soyez assurés de toute l'attention de l'équipe municipale.

José DOMINGUEZ



## \*\*\* EVOLUTION DES DOSSIERS ABORDÉS EN REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL \*\*\*

### ▪ DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE



La démarche de « Participation Citoyenne » a pour objectif de sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur environnement. Il s'agit de créer un réseau de solidarité de voisinage à partir d'une chaîne de vigilance structurée autour d'habitants d'une même rue, d'un quartier ou du village.

Ce dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie d'évènements suspects ou de faits de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

L'adjudant LECLANCHER de la gendarmerie de Clermont-Varennes est venu présenter aux membres du Conseil Municipal, les objectifs et l'organisation que pourrait prendre ce dispositif.

Un groupe de citoyens volontaires est en cours de constitution, répartis sur les différents secteurs de la commune dans le but de participer efficacement aux actes élémentaires de prévention. Une réunion d'information sera organisée à leur intention, afin de définir leur cadre d'intervention.

Le Maire sera chargé, en collaboration étroite avec la gendarmerie, de la mise en œuvre de l'animation et du suivi du réseau.



- **ADHESION AU REFUGE POUR ANIMAUX DE L'AGGLOMERATION DU GRAND VERDUN**

Afin de gérer au mieux les problèmes causés par les animaux errants (chiens, chats et autres...), il est décidé de renouveler l'adhésion sur la base d'un coût de 0,70 € par habitant.

- **DEMANDE DE SUBVENTION DU RPI DE LA VALLEE DE LA BIESME**

L'association des parents d'élèves organise en 2018 un voyage de 3 jours dans les Vosges pour un montant revenant à 226 € par élève. Les communes concernées ont été sollicitées pour une participation financière. Pour Les Islettes, 15 élèves des classes CE2-CM1-CM2 y participeront. Plusieurs actions organisées par l'association des parents d'élèves ont permis de récolter une partie des fonds nécessaires. Après avis de la commission cohésion sociale, le Conseil Municipal a décidé d'accorder un montant de 30 € par enfant. Une subvention globale de 450 € est donc accordée.



- **SALLE COMMUNALE ET FIBRE**

En prévision de l'arrivée de la fibre (qui permettra une connexion Internet rapide), une subvention a été demandée aux services de l'Etat. Nous profiterons des travaux de réhabilitation de la Salle communale pour enfouir les fourreaux nécessaires au raccordement du bâtiment communal.

- **CHEMIN DU ROY**

Nous attendons l'intervention de la CODECOM au printemps pour la réfection de la partie Est de la voie (RD603 Est à Rue Notre Dame).

Concernant la partie Ouest (Rue Notre Dame au Stade Dominique VIGOUR), des dégâts récents causés sans doute par le passage de véhicules lourds transporteurs de grumes ont été constatés. Malgré nos interventions auprès du professionnel concerné, des véhicules de ce type continuent à emprunter le Chemin du Roy. Le Conseil Municipal a donc décidé d'y interdire le passage aux véhicules supérieurs à 3,5 tonnes.

- **BOITE A LIVRES**

En concertation avec la Bibliothèque de la Vallée de la Biesme, une boîte à livres va être implantée place Louis MAUFRAIS, à proximité de la pizzeria.

Le principe est simple, vous pouvez, lorsque vous souhaitez vous dessaisir de certains de vos livres, les déposer dans cette boîte et vous pouvez également venir y puiser le ou les livres qui vous intéressent.

Nous remercions messieurs Jean-Claude PRUVOST et Denis DEPUYDT pour cette belle réalisation.

- **MONUMENT AUX MORTS**

Quatre arbres y ont été abattus. Certaines personnes ont pu s'en étonner.

Ces arbres sont peu espacés pour des tilleuls. Ceux qui ont été plantés à l'origine du monument, il y a environ 90 ans, sont maintenant en phase régressive et les quatre sujets abattus présentaient des pourritures dans le houppier.

Ce n'est pas là la raison essentielle de leur élimination. L'étude paysagère réalisée dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Bancelin préconise la suppression de quelques uns d'entre eux afin d'aérer l'espace végétal du monument.

Nous avons donc choisi de mettre en valeur le monument en éliminant deux arbres trop proches de celui-ci et deux autres dominant des sujets plus jeunes et les empêchant de se développer.

L'effet recherché est semble-t-il atteint.

- **PROJET DE RESTRUCTURATION DES LOCAUX TECHNIQUES COMMUNAUX DE LA CARDINE**

Les locaux actuels sont vétustes et ouverts aux intempéries. Ils sont de plus construits en partie avec des plaques d'amiante ciment, matériau désormais prohibé. Les conditions de travail des agents y sont très mauvaises. L'ancienne maison du concierge, complétée par une extension d'environ 80 m<sup>2</sup> peut les accueillir. Le hangar situé juste derrière abritera les gros véhicules et engins. Le Conseil Municipal est favorable au projet. Il fait appel à un architecte pour établir le projet et une demande de subvention est adressée aux services de l'Etat.

- **PROJET DE DEMOLITION D'UN HANGAR EN RUINE SUR LA ZONE DE LA CARDINE**

Un hangar vétuste et dangereux sera démoli dès le printemps.

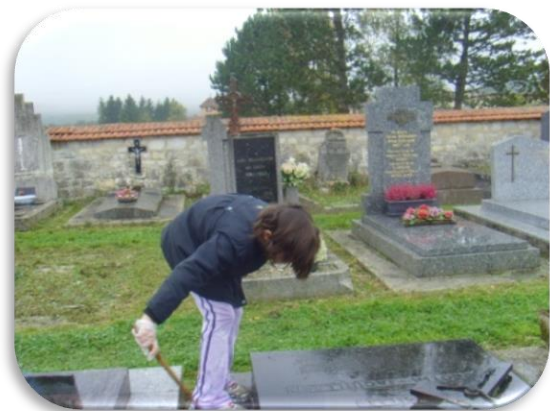
- **VENTE DE LA GRANGE CHEMIN DU ROY**

Ce bien inutilisé par la Commune a été vendu au prix fixé par le Service des Domaines, après accord du Conseil Municipal.

**\*\*\* RETROSPECTIVE \*\*\***

- **28 OCTOBRE 2017**

Intervention des enfants de la maison d'Argonne, encadrés de leurs éducateurs et Danièle PRUVOST conseillère municipale, pour nettoyer les tombes salies par des projections d'herbes lors de l'entretien du cimetière quelques jours avant la Toussaint. La journée s'est terminée autour d'un goûter bien mérité. Merci à toutes ces bonnes volontés.



- **11 NOVEMBRE 2017**

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 s'est déroulée aux Islettes en présence des Maires de la Vallée de la Biesme, des Anciens Combattants et des enfants des Islettes. Deux beaux textes ont été lus respectivement par un enfant et une personne présente à la cérémonie. Une gerbe a été déposée et la cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur à la mairie des Islettes.

- **9 DECEMBRE 2017 MARCHE DE SAINT NICOLAS**

Le hangar du site de la Siba décoré par le Comité des Fêtes a accueilli 24 exposants d'artisanat de Noël et de produits régionaux, ainsi que les associations des Islettes ayant souhaité participer. Comme les années précédentes la structure gonflable a fait la joie des enfants. L'animation musicale assurée par Mitch et par M. Roger AUTIER de l'Association des Orgues de Barbarie de Lorraine nous a donné envie de fredonner avec eux quelques airs populaires de nature à réveiller notre mémoire et à nous rappeler les Saint Nicolas de notre enfance.

Mme Christine INJIDJIAN, maquilleuse professionnelle à la villa Les Roses a transformé de ses mains expertes les visages de nos petits. Bravo l'artiste !

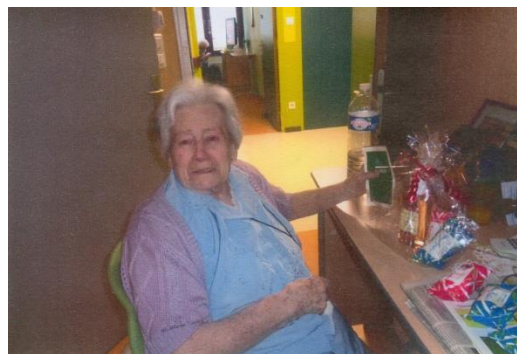
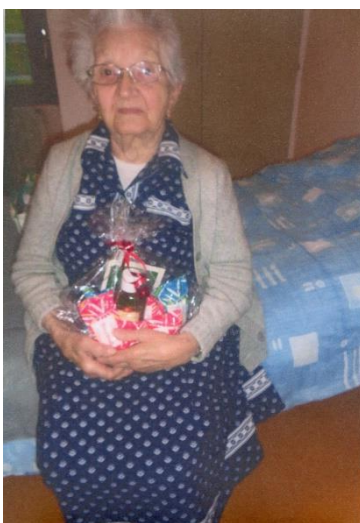
Gaufres, crêpes, chocolat, vin chaud, café ont réjoui grands et petits.

Saint Nicolas très attendu est enfin arrivé avec le père Fouettard, pour distribuer des friandises aux enfants sages...



▪ **16 DECEMBRE 2017 COLIS DES ANCIENS**

C'est toujours avec le même plaisir que les bénévoles du Comité des Fêtes ont distribué 89 colis de Noël à nos aînés, sans oublier ceux qui résident à la maison de retraite.



## ▪ 12 JANVIER 2018 VŒUX DU MAIRE

A l'occasion de la nouvelle année, Le Maire entouré de son équipe municipale a adressé ses vœux aux habitants du village, aux Maires des communes voisines ainsi qu'à Madame Arlette PALANSON Conseillère départementale. Si l'on se réfère à la photographie, la bonne humeur régnait sur la soirée.



### \*\*\* EVENEMENTS A VENIR \*\*\*



- MARDI 8 MAI : Brocante
- DIMANCHE 17 JUIN : Randonnée pédestre
- SAMEDI 14 JUILLET : Cérémonie aux monuments aux morts  
Animations au stade Dominique VIGOUR
- DIMANCHE 19 AOÛT : Bourse Militaria à la Siba
- SAMEDI 8 DECEMBRE : Marché de St Nicolas
- SAMEDI 15 DECEMBRE : Colis des anciens

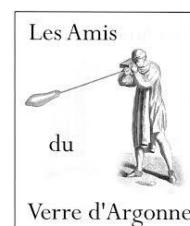
### LES AMIS DU VERRE CALENDRIER 2018

A NOTER : l'exposition « Verreries d'Argonne en révolutionS » se visite sur RV jusqu'au 28 avril

- SAMEDI 17 MARS : 14h30 au Centre Social d'Argonne, Les Islettes (55120)
  - Conférence donnée par Mr Jean-Pierre Marby, *historien champardennais, en lien avec le thème de la nouvelle exposition « Mémoires de verre en Argonne ».*
  - puis Assemblée Générale



- MARDI 8 MAI : A l'occasion de la Brocante des Islettes de **10h - 12h / 14h - 18h**  
**Ouverture de la nouvelle exposition 2018**  
**« Mémoires de verre en Argonne »**



- **Du 8 MAI AU 30 SEPTEMBRE : Ouverture les dimanches et jours fériés de**  
**10h - 12h / 14h - 18h**
- **En juillet et août :** ouverture aussi les samedis de **14h - 18h**
- **Ouverture toute l'année sur RV au :** **06 52 96 21 66**

- **ANIMATIONS VERRIERS :**

- Dimanche 15 juillet
- Dimanche 29 juillet
- Dimanche 5 août
- Dimanche 12 août
- Dimanche 19 août
- Dimanche 26 août



*Eddy Légus, père et fille*

**SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 SEPTEMBRE : Journées du Patrimoine : Animation et Circuit « Vitrail en Argonne »**

**\*\*\* INFOS \*\*\***

- **RAMASSAGE ORDURES MENAGERES**

La nouvelle entreprise de ramassage des ordures ménagères et des sacs jaunes pour les papiers et corps creux a débuté en janvier 2018. Quelques dysfonctionnements ont été constatés par les riverains, sans doute dus à une connaissance insuffisante des circuits. Mais les intervenants s'adaptent vite et presque tout est rentré dans l'ordre.

- **ASSOCIATION DES BOULISTES**

M. BAILLAIS succède à M. CATRAIN à la présidence.

- **COMITÉ DES FÊTES (CDF)**

Le 8 février, à l'occasion de l'assemblée générale du CDF, les membres actifs, après approbation des rapports, moral et financier, ont élu Yves ADAM Président, Sébastien FRINOT Vice-Président, Anne Marie LEMOAL Secrétaire, Florence CONTRERAS Trésorière. Saluons l'arrivée comme membre actif de Jacky WITTMAN qui apportera tout son talent comme organisateur de concerts.

- **TABLES D'ECOLE A VENDRE**

La commune possède quelques tables d'école à vendre, renseignements en mairie.

- **SITE INTERNET DE LA COMMUNE**

Le site internet de la commune est mis en ligne, vous pouvez le consulter sur :

**[www.lesislettes.com](http://www.lesislettes.com)**

D'un simple clic, vous accédez à toutes les informations pratiques et fonctionnelles relatives à la vie municipale, économique, associative et sportive.

Petite astuce : Cliquer sur le blason de la commune pour revenir à la page d'accueil.

## \*\*\* ETAT CIVIL \*\*\*

### NAISSANCES :

- WILAND Romane 25/11/2017
- BERGAULT Evana 07/01/2018



- LAHRACH NDJOMO Elyas 11/02/2018
- VAQUERO DÉFAUT Lexy 12/02/2018



DÉCÈS : DELALAIN Anne-Marie 22/10/2017

## \*\*\* L'HIVER \*\*\*

### Quand la pluie ne cesse de tomber...



Après de longs mois où la sécheresse est présente avec des nappes phréatiques au plus bas, l'arrivée de la pluie en décembre 2017 est la bienvenue. Mais celle-ci perdure pendant des jours et des jours, voire même des semaines au point de ne plus vouloir cesser. Un temps maussade s'installe, déprimant pour la population...

Fin décembre, la terre en surface regorge d'eau. Les ruissellements

de toutes parts provoquent rapidement une montée des eaux des ruisseaux et des rivières. Les inondations sont inévitables... Il suffit de se rendre près du pont de l'Etang des Islettes pour voir le ruisseau de Beauchamp en crue. Les deux conduits du pont n'arrivent plus à absorber le débit du flux. Le niveau monte. Les eaux recouvrent rapidement toute la surface de l'ancien étang et ceci pendant quelques jours avant de revenir progressivement à une situation plus normale. Si dans certaines régions de France les inondations se généralisent le long des cours d'eau provoquant d'importants dégâts, notre commune a relativement peu souffert de ces intempéries.

